



Fiche PP8TER

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

RISQUES ET RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE DES PROFESSIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

Objectifs

Rappel des bases juridiques (filères judiciaires, hiérarchie des normes, acteurs et interlocuteurs du secteur judiciaire et médico-social)

Programme

Les objectifs des différents types de responsabilité

- ♦ La responsabilité de la personne morale et de la personne physique : l'établissement et le professionnel.
- ♦ La chaîne et le partage des responsabilités.
- ♦ Cumul possible et articulation des différentes responsabilités : administrative, civile, pénale.
- ♦ La responsabilité de la personne morale et de la personne physique : l'établissement et le professionnel.

Le mécanisme d'engagement de la responsabilité

Responsabilité civile et administrative :

- ♦ Faute, préjudice et lien de causalité
- ♦ La place des assurances

Responsabilité pénales

- ♦ Eléments constitutifs, sanction, mécanisme
- ♦ Les infractions susceptibles d'être rencontrées au sein d'un établissement social et médico-social

Spécificité de la responsabilité dans les établissements médico-sociaux

Une approche éthique de la responsabilité centrée sur LA PERSONNE :

- ♦ Gestion des risques et qualité : promotion des droits de la personne
 - ♦ Les bases d'une démarche éthique
- ⇒ Connaître les cadres de références, les outils et les bonnes pratiques
- ⇒ La veille réglementaire et les apports de l'ANESM

L'éthique dans les pratiques : positionnement professionnel et responsabilité

CAS CONCRETS apportés par les participants et EXEMPLES

- ♦ Communication, secret partagé et secret professionnel
- ♦ Vulnérabilité, protection, et bientraitance : signalement et information préoccupante
- ♦ Concilier liberté et surveillance dans une optique de sécurité des soins

Amélioration des pratiques à partir d'un exemple apporté par les professionnels

Concilier responsabilité droit à l'autonomie et sécurité de la personne accueillie.

Date (s) :

21-22 novembre 2019

Lieu :

URIOPSS IDF

Durée :

2 jours (14 heures)

Tarif adhérents :

620 €

Public :

Directeurs, DRH, DP, professionnels

Méthodes pédagogiques :

- ♦ Exposé
- ♦ Etude de cas
- ♦ Documentation écrite remise aux participants

Intervenant (s) :

Christine ELBE : avocate et formatrice en droit social, collaboratrice de l'URIOPSS IDF

Suivi et évaluation :

- ♦ Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de fin de formation
- ♦ Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.



Pour vous inscrire cliquez ici